



Marquer nos revendications et aller de l'avant !!

Notre confédération **FORCE OUVRIERE** vient de vivre des moments difficiles avec les affaires de fichiers et de finances qui a coûté la place et la responsabilité de secrétaire général à **Pascal PAVAGEAU** qui avait porté à l'offensive l'organisation syndicale, ce dernier a dû démissionner le 17 octobre dernier.

Nos structures syndicales Bureau Confédéral, Commission Exécutive ont assuré la continuité d'ici la convocation d'un Comité Confédéral National exceptionnel : ce dernier des 21 et 22 novembre a élu un nouveau secrétaire général **Yves VEYRIER**, face à deux autres candidats Christian GROLIER et Patrice CLOS, tous trois militants attachés à l'Organisation dans ses fondements et résolutions du 24^{ème} Congrès de LILLE d'avril 2018 : «résister, revendiquer, reconquérir».

Malgré cette «tourmente et crise syndicale» circonscrites rapidement, FO abordait sereinement les élections de la fonction publique, de la RATP et de la SNCF où malheureusement le seuil des 10% n'a pas été atteint malgré le travail syndical et les positions développées contre la réforme de la sncf entre autres, la défense du service public....et à notre niveau, le bon travail du syndicat SNCF de ville st Georges.

A la fonction publique, de bons résultats sont rencontrés au plan national comme au plan départemental : FO reste la première Organisation de la fonction publique d'Etat (17.1%), devient la seconde Organisation de la fonction publique hospitalière (24.7%) au niveau national.

A notre niveau départemental, la fonction publique d'Etat avec l'éducation nationale, la police, les finances publiques, la préfecture, les douanes, les pénitenciers, FORCE OUVRIÈRE 94 demeure premier syndicat ; on progresse dans la FP hospitalière avec les EPHAD et les maisons de retraite mais aussi les hôpitaux publics et l'APHP ; on se maintient sur certaines collectivités territoriales Vincennes, Orly, Rungis, St Maur, Thiais, Cachan...

Cela est la traduction du travail syndical, du développement des implantations syndicales, des revendications.. 1^{ère} pierre à rallier la confiance électorale des électeurs, et par conséquent l'adhésion.

Néanmoins, il faut encore et encore porter la mission et l'action syndicale devant ce «mouvement social particulier et atypique depuis plus d'un mois» où le rôle et prérogatives des syndicats doivent être réaffirmés et reconnus des pouvoirs publics ; ils sont avant toute chose des interlocuteurs syndicaux que l'on a trop longtemps ignorés ou minorés tant dans leurs revendications et actes que leur place.

Le Conseil National de la Résistance a construit au lendemain de la guerre, notre **République Sociale**.

Face aux tentatives de déréglementation et de libéralisation à tout va, menées depuis des années au travers de l'austérité budgétaire, dans une sociale démocratie, puis un libéralisme social; il faut rappeler nos **positions et attachements sociaux** et retrouver rapidement le chemin du dialogue social entre syndicats et pouvoirs publics :

Maintien du Code du travail, rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur, arrêt des plans de licenciements, de suppressions d'emplois,

Défense des garanties collectives, (code du travail, conventions collectives, statuts), abrogation de la loi El Khomri et des ordonnances Macron.

Abandon du projet de suppression des cotisations salariales et patronales maladie et chômage, pour aller vers une contribution unique impôts et cotisations,

Rejet de l'augmentation de la CSG de +1.7%, mise en place d'une véritable réforme de la fiscalité,

Maintien de la Sécurité Sociale fondée sur le salaire différé,

Maintien du régime d'Assurance Chômage, de son paritarisme et des droits des demandeurs d'emploi,

Défense de l'Ecole publique avec tous les moyens nécessaires à accueillir les enfants et les élèves, de la maternelle au lycée/collège, maintien de l'examen national du baccalauréat, premier grade universitaire,

Non à la sélection à l'entrée de l'université abrogation de la réforme du lycée, de celle du BAC et de PARCOURSUP, le maintien du BAC national et du libre accès pour tout bachelier dans l'université et la filière de son choix !

Défense du statut général et des statuts particuliers des fonctionnaires, arrêt des suppressions de postes, revalorisation des salaires par l'augmentation de la valeur du point d'indice, arrêt des restructurations des services, non à la privatisation.

Augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux, dégel du point d'indice dans la fonction publique,

Retrait du projet de création d'un système universel de retraite par points et maintien des 42 régimes de retraites avec le code des pensions civils et militaires pour les fonctionnaires.

La politique comme la négociation collective se construit toujours à deux, syndicats et patronat, syndicats et Etat patron.

Marc BONNET
Secrétaire général (5 janvier 2019)